



Electrification de la ligne Grenoble-Valence

L'intervention des cheminots est nécessaire pour éviter la fermeture de la ligne pendant 1 an

SECTEUR FÉDÉRAL
DES
CHEMINOTS
DE
CHAMBÉRY

La CGT lutte depuis plusieurs mois contre la position défendue par RFF, la SNCF, les élus régionaux et même l'Association des Usagers de la ligne Grenoble-Valence conduisant à la fermeture de la ligne pendant un an pour réaliser les travaux d'électrification.

A les entendre, le surcoût de 60 millions d'euros exigé pour programmer ces travaux sur plusieurs années ne nous laisse pas d'autre choix.

CE N'EST PAS L'AVIS DE LA CGT.

Quelques rappels :

Le Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006 prévoyait un doublement intégral de la ligne Grenoble-Valence assorti à l'électrification et du raccordement avec la ligne TGV Méditerranée pour une mise en service en 2013.

En raison du gel des crédits de l'Etat entre 2002 et 2004, des retards ont été pris entraînant la rédaction d'un avenant au Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006 fixant l'objectif de recentrer l'intervention de l'Etat sur un nombre limité d'opérations.

Le Contrat de Projet 2007/2013 a confirmé la modernisation de la ligne Grenoble-Valence pour un montant de plus de 250 millions d'euros.

Le programme de modernisation de la 2^{ème} phase du Sillon Alpin Sud prévoyait 3 engagements :

- ▶ *Electrification de 70 km de voie entre Valence TGV et Moirans.*
- ▶ *Raccordement à la ligne TGV avec création d'une nouvelle voie de 3 km.*
- ▶ *Modernisation de la signalisation et électrification Gières-Montmélian.*

Un protocole de financement a été signé le 7 juillet 2008, impactant :

- ❖ *L'Etat, les Régions et RFF pour 84 %.*
- ❖ *Les collectivités pour 16 %.*

Le projet initial envisageait une fermeture limitée de la ligne en 2012 et 2013, garantissant des désagrègements moins lourds pour les usagers, mais des

retards importants ont été enregistrés, en raison du manque de moyens dont dispose RFF pour assurer les études préliminaires, et de la difficulté à conclure un protocole de financement.

Les financeurs du projet ont ainsi exigé et obtenu une réduction du programme de travaux de 110 millions d'euros (*dont 60 millions d'euros pour l'électrification Grenoble-Valence*).

Des conséquences importantes pour les cheminots...

Malgré les propos rassurants de RFF sur le maintien de charges de travail suffisantes pour les agents de l'Équipement, **il y a un grand risque pour les cheminots d'une mobilité contrainte sur d'autres lignes non fermées ou d'autres chantiers.**

Concernant les vendeurs et les agents d'Escale, **qui peut garantir qu'ils ne seront pas touchés alors que le départ et l'arrivée des cars à St Marcellin pourraient se faire à plusieurs centaines de mètres de la gare SNCF ?**

La Direction a déjà travaillé sur les horaires de cars, mais reste étrangement muette sur l'impact pour la charge de travail et les roulements des contrôleurs et des mécanos...

Que vont devenir les postes d'agent Circulation, qualification D et d'Opérateur Sécurité au PCD de Moirans.

Ces travaux en "*chantier fermé*" s'inscrivent dans une politique libérale menée par la SNCF et RFF avec une amplification de la sous-traitance confiée à des

entreprises privées qui pratiquent l'abaissement des conditions sociales de leurs salariés sans retenue pour remporter les appels d'offre.

La Direction poursuit méthodiquement l'éclatement de l'entreprise et la recherche systématique du moindre coût, et inscrit à l'ordre du jour du prochain CCE la création d'une filiale travaux pour se placer dans le "jeu" de la concurrence.

C'est l'ensemble des métiers de l'Équipement et nos savoir-faire qui sont menacés. **Un rassemblement unitaire aura lieu le 24 janvier à Paris, pour exiger l'abandon de ce projet.**

... et pour les usagers.

Avec la substitution par cars de décembre 2012 à décembre 2013, les conditions de transport des usagers vont se dégrader fortement. Et ce ne sont pas les quelques marges de manœuvre annoncées pour améliorer les moyens de substitution qui vont améliorer notablement la situation.

Les cheminots et les usagers n'ont pas à subir le passage en force de RFF, de la SNCF et de la Région Rhône-Alpes.

Devant ce constat, la CGT est intervenue à plusieurs reprises :

- ✳ *En interpellant le Préfet de la Région Rhône-Alpes le 12 juillet et le 12 décembre ainsi que la Vice-présidente aux transports de la Région le 26 décembre.*
- ✳ *Par l'intermédiaire du Secrétaire Général de la CGT Cheminots auprès de Guillaume PEPY (Président de la SNCF) à deux reprises puis vis-à-vis du*

Président national de RFF et de Nathalie Kosciusko-Morizet (Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement).

- ✳ *En tenant des réunions publiques le 6 octobre, 2 novembre et 21 décembre et en participant à la réunion publique organisée par l'ASULGV le 20 octobre.*
- ✳ *En intervenant aux comités de ligne des 9 novembre et 9 décembre.*
- ✳ *En faisant signer une pétition dont plus de 600 signatures ont été recueillies à ce jour.*

Une autre alternative est envisageable

Deux possibilités existent au niveau du surcoût de 60 millions d'euros :

- ↳ *Utiliser la provision financière minimale de 24 millions d'euros inscrite dans le Contrat de Projet 2007/2013 pour faire face aux aléas ou évolution des conditions économiques.*
- ↳ *Anticiper le restant (36 millions d'euros) sur le budget prévu dans le Contrat de Plan à venir pour les années au-delà de 2014.*

Les travaux pourraient ainsi se réaliser en 2 ans avec une mise en service repoussée de quelques mois seulement.

Une nouvelle pétition à l'initiative de la CGT et d'un Collectif d'Usagers de la ligne Grenoble-Valence est lancée pour faire avancer ces revendications. Elle est à signer massivement auprès de vos délégués CGT.

Pour amplifier le rapport de forces, la CGT propose :

*un **GRAND RASSEMBLEMENT REGIONAL***

*devant la gare de **ST MARCELLIN***

VENDREDI 27 JANVIER 2012

*à partir de **18 h***

autour d'une "soupe citoyenne".

**Il est encore possible de modifier l'organisation des travaux.
Alors tous ensemble, mobilisons-nous.**